



Le 25 avril 2025

La Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime et la Communauté de Communes de Londinières signent un nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime, et Armelle Biloquet, Présidente de la Communauté de communes de Londinières, ont signé le nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027.

Il s'agit du 34^{ème} contrat signé sur la génération 2023-2027 et du 5^{ème} en Seine-Maritime.

Ce nouveau contrat porte sur le projet d'extension de la Maison de santé de Londinières, soutenu par la Région à hauteur de 100 000 euros. Le Département de la Seine-Maritime participe quant à lui au financement de cette extension à hauteur de 420 000 euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'auraient pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initiée en 2016. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec la Communauté de communes de Londinières traduit notre volonté de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« . » a rappelé Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine Maritime

« » a souligné Armelle Biloquet, Présidente de la Communauté de communes de Londinières.

Le coût du projet d'extension de la Maison de santé de Londinières se monte à 1 million d'euros. Les travaux doivent débuter fin 2025.

Avec une surface supplémentaire de 380 m², ce projet vise à accueillir de nouveaux praticiens : deux médecins généralistes, un orthophoniste, un psychologue, un ophtalmologue, un dentiste et une assistante sociale pour offrir des services spécialisés répondant aux besoins de la population locale.

En plus des nouveaux espaces dédiés aux praticiens, l'extension comprendra un secrétariat pour le Service d'Information et d'Aide à Domicile (SIAD), facilitant ainsi la coordination des soins à domicile pour les patients nécessitant une assistance supplémentaire.

Une salle de réunion sera également intégrée à l'extension, offrant un espace polyvalent pour la tenue de réunions cliniques, de séminaires de santé publique ou de formations pour le personnel médical.

Enfin, pour accompagner cette extension, un agrandissement du parking sera réalisé, afin de garantir un accès facile et sécurisé pour les patients et le personnel médical.

Contacts presse :

Région Normandie : Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41

Département de la Seine-Maritime : Aurélia Jublin-Chartier – aurelia.jublin-chartier@seinemaritime.fr – 06 61 33 07 26